

## ATELIER « BAISSÉ D'ENTRÉE DES PORTEUR.SES DE PROJET » EN 2023

SETE, le mercredi 11 octobre

LE CONSTAT : la quasi totalité des CAE représentées dans l'atelier constatent une baisse des demandes à l'entrée en CAE, soit au niveau du nombre de signature de CAPE, soit au niveau du nombre de participant.es aux journées d'information collective.

Les éléments ci-dessous sont volontairement repris dans l'ordre des paperboards afin de ne pas prioriser ou mettre en avant certains éléments au détriment d'autres.

### ELEMENTS D'EXPLICATIONS AVANÇES COLLECTIVEMENT

- l'entrepreneuriat attire moins, idée à mettre en corrélation avec le constat que la période semble plus favorable au salariat (changement du rapport de force en particulier sur les secteurs en tension)
- coût d'entrée en CAE perçu comme trop élevé, montant des contributions potentiellement dissuasif
- le statut de microentrepreneur est plus protecteur qu'avant
- la précarisation des travailleurs.ses inciterait à vouloir de l'argent cash à court terme
- l'individualisme progresse, impactant directement les notions de solidarité et de mutualisation
- la séquence sur la réforme des retraites a pu laisser un goût amer et susciter une forme de résignation chez les plus jeunes vis à vis de notre système de cotisation. « A quoi bon s'inquiéter pour nos retraites puisqu'on en aura pas ».
- manque de maturité des projets, insuffisance de temps en fin de droit ARE pour se retourner et faire mûrir l'idée de la CAE
- manque de reconnaissance du statut, mauvaises bouches à oreilles, déficit de notoriété des CAE encore bien réel dans le grand public et chez les prescripteurs, complexité pour expliquer la CAE VS l'autoentrepreneuriat
- Nouvelle concurrence (2%). Là je ne me rappelle plus quelle était l'idée
- saturation de certains métiers

## PISTES DE SOLUTIONS (travail collectif par incrémentation « boule de neige »)

- revoir nos supports de communication, plus orientés « marketing »
- campagne Ambassadeurs auprès de nos ES (coop copains). Idée à préciser
- campagne radio/podcast/référencement internet
- remise en question quasi unanime de l'intitulé « Coopérative d'Activité et d'Emploi » qui ne parle à personne, complexifie dès l'entrée la perception du modèle alors que les raisons historiques qui ont présidé cette appellation ne semblent aujourd'hui plus justifiées. Parler de coopérative d'entrepreneur est bien plus clair et appréhendable par un public non averti.
- mise en avant du statut d'Entrepreneur-salarié pour communiquer
- insister en infocoll sur les avantages de la CAE par rapport à une entreprise classique
- Idée d'une mutualisation nationale, peut être à corréliser avec le travail de fond qu' a amorcé la fédé des CAE pour re-construire le futur récit sur les CAE, préciser le positionnement politique de la Fédé et des CAE afin d'être mieux compris et mieux identifiés. Il faut que l'on mette clairement en évidence ce qui nous différencie des couveuses et des boîtes de portage salarial (solidarité, mutualisation, gouvernance partagée, citoyenneté). Travail de fond indispensable à dissocier des outils de communication pouvant être mobilisés au niveau de chaque CAE
- travailler encore et toujours avec les prescripteurs (turnover important). Elargir le cercle des prescripteurs
- créer des postes de chargé.e de développement
- travailler l'insertion et l'ancrage dans les réseaux locaux
- infocoll plus courte/action au démarrage